

Réf: Dossier 313603

Avis de constitution

SOCIETE « SAKO GOLD AFRICA SARL U »

Siège ABIDJAN COCODY, RIVIERA 2, NON LOIN DE LA
PETITE MOSQUE, Lot 4, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAKO GOLD AFRICA SARL U »

Objet : ACHAT ET VENTE, EXPORT-IMPORT D'OR BRUT..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, RIVIERA 2, NON LOIN DE LA PETITE MOSQUE, Lot 4, Ilot 01

Dirigeant(s) M SAKO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06187 du 20/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37168/GTCA/RC/2024 du 20/06/2024

